

L'utilité des services de support documentaire dans les cégeps du Québec : l'opinion des enseignants

Une enquête a été menée au printemps 1983 auprès d'enseignants de collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) sur l'utilité de différents services de support documentaire à l'enseignement. Cette enquête se situe à l'intérieur de la problématique des relations entre enseignants et spécialistes en ressources documentaires dans l'enseignement (SMTE¹ dans le texte).

D'emblée, on peut se demander pourquoi il faille s'intéresser à l'opinion des enseignants. Il nous est apparu que, sous le régime pédagogique actuel, l'enseignant constitue un intervenant majeur, car il détermine une grande part des conditions dans lesquelles l'étudiant sera appelé à effectuer ses apprentissages. Aussi le comportement des enseignants, en ce qui a trait à l'exploitation des ressources documentaires, a-t-il des conséquences directes sur le degré d'intégration de ces ressources aux méthodes d'enseignement. On en déduit évidemment qu'il est essentiel que la relation professionnelle entre SMTE et enseignant soit bonne et que leur collaboration soit efficace. Une idée sous-jacente à cette démarche est que la qualité de la collaboration entre les deux intervenants est influencée positivement par la connaissance réciproque de l'apport possible de chacun.

Dans cette optique, nous avons choisi d'orienter notre recherche vers une meilleure connaissance de la position des enseignants face aux services de support documentaire.

Comme élément de mesure, nous utiliserons la notion d'utilité. Après avoir consulté l'abondante documentation relative à la situation du SMTE dans l'enseignement², nous avons opté pour ce critère en raison principalement de son caractère objectif: la notion d'utilité est facilement compréhensible, ce qui n'est pas le cas pour l'attitude par exemple. L'opinion des enseignants quant à l'utilité des services fournit une image concrète de la réalité; elle offre au SMTE des faits objectifs lui facilitant l'établissement, avec les enseignants, d'une communauté de pensée qui, bien qu'étrangère aux besoins véritables en ressources docu-

mentaires, soit basée sur la connaissance des intentions du professeur.

Les débats actuels

La présente étude s'inscrit tout à fait dans le contexte des débats actuels. De nombreux auteurs ont traité de la collaboration entre SMTE et enseignants. Une tendance assez forte actuellement revendique pour le SMTE un élargissement de son rôle et l'inclusion des fonctions de conseiller pédagogique en ressources documentaires; ceci lui permettrait de participer, en étroite collaboration avec le professeur, à la préparation des cours et à l'élaboration des méthodes d'enseignement. Merrill³ explique que cette conception n'est pas encore partagée par le personnel enseignant, que bibliothécaires et enseignants continuent de travailler indépendamment les uns des autres et que la bibliothèque n'est pas utilisée à son maximum.

La plupart des recherches actuelles tendent à faire la lumière sur un aspect ou l'autre des difficultés de cette intégration. Ainsi, s'interroge-t-on sur la place du SMTE dans la vie pédagogique de l'institution et cherche-t-on à connaître la position des autres intervenants face à ce spécialiste ou au Centre de documentation. Chez les SMTE la description de leur rôle est loin de faire l'unanimité. Selon M. Jetter⁴, «the school media specialist of the future... will function as an instructional development specialist». De même, selon Rosenberg⁵, «the media specialist is also a curriculum specialist» et, à ce titre, il doit rester en contact avec tous les aspects du programme scolaire, cours, objectifs des professeurs, programmes expérimentaux, etc.

Évidemment cette approche est contestée. On reconnaît que le SMTE doit être un intervenant important mais on ne sait toujours pas dans quelle mesure.

Ball⁶, en 1975, a recueilli l'opinion des SMTE sur cette question. En dépit de la constatation de

1. Le titre de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement (SMTE) correspond à une classification administrative. Il a été choisi pour identifier les professionnels de la documentation (écrite ou autre) et équivaut au «Library Media Specialist» américain.

2. De nombreuses recherches ont été et sont encore entreprises sur la situation des centres de documentation dans les maisons d'enseignement. Paulette Bernhard a recensé dans *Dissertation Abstracts* entre 1976 et 1982, 120 titres sur ce sujet en général (*Argus*, vol. 11, no 1 (janvier-février 1982), 22). C'est dire l'intérêt des chercheurs pour ce domaine.

3. M. Merrill, *Regular and Irregular Library Use by Faculty Members at Three Universities*, thèse de doctorat, University of Pittsburg, 1979.

4. M.A. Jetter, *The Roles of the School Library Media Specialist of the Future: a Delphi Study*, thèse de doctorat, Michigan State University, 1972.

5. M. J. Rosenberg, «What is the School Media Specialist's Role», *Audio Visual Instruction*, vol. 23 (February 1978), 12-13.